

Publié le 3 octobre 2015.
Dernière modification : 23 mai 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE ZAGHOUAN, Tunisie (1893-1904)

CONCESSIONS DE MINES
Concessions de mines en Tunisie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 31 décembre 1893)

Le *Journal officiel tunisien* publie diverses demandes de concessions de mines.
M. Diederichs, de Lyon, sollicite, au nom de la Société anonyme des mines de Zaghouan, les concessions de mines de plomb, zinc et autres métaux connexes, situées dans le Djebel-Zaghouan, caïdat de Zaghouan.

Tunis
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 janvier 1895)

Par décret beylical du 16 décembre 1891. est approuvée la concession à la Société des mines de Zaghouan des mines de ce nom

Société anonyme des mines de Zaghouan
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 octobre 1895)

Le coupon des obligations de cette société sera payé à partir du 1^{er} octobre prochain inclus) à la Caisse de son siège social, 11, q. des Brotteaux, Lyon.

Ingénieurs civils en exercice
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 décembre 1896)

Berthier (J.), ingénieur-directeur de l'exploitation des mines de Zaghouan, à Zaghouan (Tunisie).

ÉTAT ACTUEL
DE L'EXPLOITATION DES MINES ET DES CARRIÈRES
EN TUNISIE
(Extrait de la *Revue générale des sciences*)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 janvier 1897)

§ 8. — Concession de Zaghouan

Cette concession, accordée par décret du 13 décembre 1894, à la Société anonyme des mines de Zaghouan, comporte une étendue de 2.217 hectares. Elle est située à environ 60 kilomètres au sud de Tunis, à proximité du village de Zaghouan.

Deux gîtes principaux constituent la richesse de la mine : on y a reconnu déjà près de 40.000 tonnes de minerai, généralement à l'état de carbonate de zinc, d'une teneur moyenne d'environ 40 % de zinc. Le minerai silicaté s'y rencontre dans une proportion bien supérieure à celle des autres exploitations tunisiennes.

Les travaux ont consisté en : 1° une galerie à ciel ouvert dans le premier groupe, et 2° trois galeries souterraines reliées par deux puits dans le second groupe.

Les transports intérieurs sont assurés par un petit Decauville, à voie de 0 m 50, ayant un développement de 700 mètres environ. Le minerai est remonté des descenderies à l'aide de petits treuils à main, auxquels sont suspendus des couffins, sortes de paniers souples fabriqués par les indigènes. Il est ensuite transporté jusqu'au jour par le Decauville et descendu aux fours de calcination par câbles aériens.

Les fours de calcination et les habitations ouvrières sont reliés à la mine par des sentiers muletiers. Une voie charretière de 15 kilomètres de longueur part des fours de calcinations pour rejoindre la route empierrée de Tunis à Zaghouan. Les transports peuvent ainsi se faire jusqu'au pont par arabas, sortes de charrettes à deux grandes roues. La construction, qui sera très prochainement achevée, de la voie ferrée de Tunis à Zaghouan, permettra d'abaisser notablement le prix de revient de ces transports et fera gagner de 5 à 6 francs par tonne.

Les installations mécaniques sont nulles ; il existe trois fours de calcination à cuve et un four à réverbère pour la calcination des terres calaminaires.

La mine occupe en moyenne 120 ouvriers et débite environ 5.000 tonnes de calamine calcinée tous les ans. Ce minerai se vend dans les 80 francs.

II. — MAIN-D'ŒUVRE DANS LES EXPLOITATIONS MINIÈRES

Sauf à Sidi-Ahmet, où les habitations ouvrières ne laissent rien à désirer, ces habitations sont généralement rudimentaires. Il faut bien avouer que l'Italien et surtout l'indigène ont très peu d'exigences à cet égard.

À Zaghouan, les ouvriers ont à leur disposition des baraquements en bois et en maçonnerie.

Dans les autres mines, une partie seulement du personnel est logée, les autres se contentent de gourbis indigènes en branchages et terre.

À ce point de vue, comme à plusieurs autres, les exploitations minières ont dû se mettre en harmonie avec l'état général économique du pays.

Société anonyme des mines de Zaghouan
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 31 janvier 1897)

L'assemblée annuelle de cette société s'est tenue le 29 décembre écoulé à Lyon. Le rapport du conseil d'administration donne des détails très complets sur la situation de l'affaire.

La production totale de l'exercice 1895-1896, clos au 30 juin dernier, a été de 17.210 tonnes. De cette production relativement considérable, la Société n'a pu utiliser que le minerai riche (30 %). Il faut ajouter la production du four à réverbère, ce qui porte la production de minerai marchand à 4.271 tonnes. Au 30 juin 1896, le stock était de 17.104. A la suite de la découverte d'une véritable couche de minerai qui

porterait à 100.000 tonnes les quantités prévues, le conseil a engagé des négociations pour arriver à créer une usine de préparation.

Le conseil espère que la ligne de Tunis à Zaghouan sera ouverte au mois de mars prochain.

Les frais consacrés aux recherches et s'élevant à 44.055 fr. 75 ont été éteints et le solde bénéficiaire s'élève à 21.911 fr. 22. Il a été reporté a nouveau.

L'année passée il y avait 1.379 obligations en circulation. Cette année, au 30 juin dernier, il y en à 1.505. Il reste 495 titres à émettre sur les 2.000 qui ont été créés.

Société anonyme des mines de Zaghouan
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1899)

Capital social : 1 million de francs. — Assemblée extraordinaire, le mardi 1^{er} août, à 3 heures, 11, quai des Brotteaux, à Lyon.

LA COLONISATION LYONNAISE EN TUNISIE
(Exposition universelle de 1900, Comité départemental du Rhône,
La Colonisation lyonnaise)

[71] M. TARGE, à Tunis, est l'administrateur de la Société des mines de Zaghouan, que l'on peut dès lors considérer comme œuvre lyonnaise, tout au moins en partie.

La mine de Zaghouan (calamine), concédée à la « Société anonyme des mines de Zaghouan », par décret du 13 décembre 1894, est [71] située à 60 kilomètres de Tunis, constituée par deux gîtes principaux : le gîte Louis et le gîte Lucien.

Par suite des travaux exécutés, le gîte Louis a été reconnu sur une longueur de 100 mètres ; il paraît contenir 20.000 tonnes de minerai exploitable. Le gîte Lucien, étudié à l'aide de divers puits et galeries, peut contenir 15.000 tonnes.

Différents points minéralisés existent encore à Zaghouan.

Le minerai se rencontre à l'état de carbonate de zinc, moins souvent à l'état de silicate ou d'oxyde. Teneur moyenne, environ 40 pour 100 de zinc.

À l'intérieur, le minerai circule à l'aide d'un Decauville de 50 centimètres sur 700 mètres de longueur. Arrivé au jour, un système de bennes et de câbles aériens, que trois hommes suffisent à manœuvrer, l'amène aux fours de calcination.

Les fours sont reliés à la route de Tunis à Zaghouan par une route charretière de 15 kilomètres de long. La station de chemin de fer la plus rapprochée est à 15 kilomètres environ. Par la route, les transports, effectués par arabas, coûtaient quinze francs la tonne, avant l'achèvement du chemin de fer de Tunis à Zaghouan.

Le minerai est trié à la sortie de la mine. Deux fours à cuve ordinaires produisent chacun 5 à 6 tonnes de minerai calciné par jour. Un four à réverbère est en construction.

La mine, en pleine exploitation, emploie 150 ouvriers. En 1894, l'extraction a été de 12.000 tonnes de calamine brute, qui a produit 5.000 tonnes de calamine calcinée. Le prix de revient est d'environ 68 fr. par tonne, tous frais compris, sous palan à Tunis. La valeur du minerai est d'environ 80 fr. la tonne.

Études de M^e PONDEVEAUX, avoué à Lyon, rue Neuve, 7, et de M^e BOIRON, avoué
en la même ville, rue Ferrandière, 21.

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 1^{er}, 26 et 29 septembre, 3 octobre 1904)

VENTE JUDICIAIRE
EN UN SEUL LOT, DE LA CONCESSION DES
MINES OU GISEMENTS DE PLOMB, ZINC
et métaux connexes

DITE

concession du Djebel-Zaghouan
située au lieu dit DJEBEL-ZAGHOUAN,
territoire et caïdat de Zaghouan (Tunisie)

Ensemble les CONSTRUCTIONS élevées sur le territoire de la concession. :

Une baraque en bois, à Moghrane (Tunisie) ; les objets mobiliers, les provisions, le matériel d'exploitation et les droits ou permis de recherches.

Le tout dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de la Société anonyme des mines de Zaghouan.

ADJUDICATION

au samedi 29 octobre 1904, à midi

En l'audience des criées

du tribunal civil de Lyon

Mise à prix : 500.000 francs

Pour les renseignements, s'adresser à M^e PONDEVEAUX et BOIRON, avoués ; à M. DE VILLENEUVE et à M. VERNEY, syndics liquidateurs à Lyon ; à M. RASSAT, syndic liquidateur, à Tunis ; pour voir le cahier des charges au greffe du tribunal civil de Lyon ; et pour visiter, après autorisation de MM. de Villeneuve et Verney, ou de M. Rassat, à M. MAZOYER, surveillant de la mine, à Zaghouan.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES MINES DE ZAGHOUAN, LUCIEN BOUSSAND ET CIE

Lucien BOUSSAND

Ingénieur des mines.
Précédemment associé, puis administrateur
du Syndicat lyonnais d'exploration à Madagascar.
Voir [encadré](#).

RHÔNE SOCIÉTÉS

(*Archives commerciales de la France*, 6 mai 1905)

Lyon. — Formation. — Société en commandite Lucien BOUSSAND et Cie, société nouvelle des Mines de Zaghouan, 39, Thomassin.— 20 ans.— 300.000 fr.

Tunisie

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 octobre 1905)

Par décret du 27 juillet 1905, la concession des gisements de plomb, zinc et métaux connexes situés au lieu dit « Djebel Zaghouan », contrôle civil de Tunis, instituée le 13 décembre 1894 en faveur de la Société des mines de Zaghouan, est transférée, avec tous les droits et charges y rattachés, à la Société nouvelle des mines de Zaghouan, Lucien Boussand et Cie.

NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 août 1911)

Société Lucien Boussand et Cie. Société nouvelle des mines de Zaghouan, rue Grôlée. — Transformation de la dite société en société anonyme.

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Société nouvelle des mines de Zaghouan
(*La Dépêche coloniale*, 30 décembre 1911)

Siège social : Lyon, rue Grôlée, 7.

Objet : l'acquisition de la concession des mines de plomb et de zinc du Djebel Zaghouan, Tunisie.

Capital : 300.000 francs entièrement en numéraire, divisé en 3.000 actions de 100 francs.

Parts bénéficiaires : 1.500, toutes attribuées à la Société en commandite simple Lucien Bousand et Cie, fondatrice.

Bénéfices : après la réserve légale et l'intérêt à 5 % du capital, il est prélevé 10 % pour le conseil d'administration. Répartition du solde : 70 % aux actions, 30 % aux parts.

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
Société nouvelle des mines de Zaghouan
(*Les Annales coloniales*, 6 janvier 1912)

Société anonyme. Capital : 300.000 fr. en 3.000 actions de 100 francs. Durée : 20 années à partir de 1905. Objet : l'acquisition de la concession des mines ou gisements de plomb, zinc et métaux connexes dite « Concession du Djebel Zaghouan » (Tunisie), ainsi que des constructions, objets mobiliers, provisions, matériaux d'exploitation et droits ou permis de recherches formant l'accessoire de ladite concession. L'exploitation de ladite concession et de toutes autres analogues qui pourraient être obtenues, amodiées ou acquises ultérieurement. Siège : 7, rue Grôlée, à Lyon. Parts de fondateur : 1.500. Répartition des bénéfices : après prélèvements de la réserve légale et d'un premier dividende de 5 % du capital, il est prélevé 10 % pour le conseil d'administration, le solde est réparti : 70 % aux actionnaires et 30 aux parts bénéficiaires. Dernier bilan : 31 décembre 1910.

Tunisie
(*Les Annales coloniales*, 15 février 1912)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 29 février 1912)

Transfert de concessions minières. — Par décret, la concession des gisements de zinc, plomb et métaux connexes de Zaghouan, située au lieu-dit Djebel-Zaghouan, instituée en faveur de la Société des mines de Zaghouan, transférée par décret du 27 juillet 1905, au nom de la Société nouvelle des mines de Zaghouan (société en commandite), est transférée au nom de la Société nouvelle des mines de Zaghouan (société anonyme), dont le siège social est à Lyon.

Tunisie
Koudiat Barela
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 27 mars 1913)

La mine de plomb et zinc du Koudiat Barela, contrôle civil du Kef, a été vendue par les soins de M. L. P. Magne, et achetée par la Société nouvelle des mines de Zaghouan (Lucien Bousand et C^{ie}, 7, rue Grôlée, à Lyon), laquelle a déjà commencé les travaux d'organisation pour l'exploitation.

Tunisie

Mines du Koudiat El-Baghla
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 5 mai 1913)

Les mines de zinc et plomb du Koudiat El-Baghla, situées dans le contrôle civil du Kef, appartenant à MM. Saucaze père, entrepreneur à Tunis, et Lebellin, financier de Lille, viennent d'être cédées en participation à la Société nouvelle des mines de Zaghouan.

Annuaire industriel, 1925 [données antérieures à 1922] :
MINES DE ZAGHOUAN (Soc. nouv. anon. des), 7, r. Grôlée, Lyon (Rhône). Lucien Boussand, Léon Boussand, gérants. Serv. techn. : Fraysse, ing.
Calamine. Plomb. (1-37781.)

LE SYNDICAT LYONNAIS NORD-AFRICAIN ABSORBE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DES MINES DE ZAGHOUAN

L'Afrique du Nord minière
Syndicat lyonnais nord-africain
(*Le Sémaphore algérien*, 27 janvier 1922)

Le Syndicat lyonnais nord-africain, société au capital de 800.000 francs [...], vient d'absorber la Société nouvelle des mines de Zaghouan.

La production des mines tunisiennes en 1924
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1925)

Voici quelle a été la production détaillée des mines pendant l'année 1924 (en tonnes) :

| | Plomb | Zinc | Totaux |
|----------|-------|------|--------|
| Zaghouan | 46 | 773 | 819 |

Deux grands mariages
(*Les Annales coloniales*, 12 avril 1927)

Le mercredi 20 avril, en la cathédrale de Tunis, aura lieu le mariage des deux filles du général Suberbie, qui épousent, la première M. Marc Moret, ingénieur agricole, administrateur du Syndicat lyonnais nord-africain, la seconde M. Bernard Thiéblin, ancien élève de l'Institut agricole de Beauvais, colon à Djimla, par Zaghouan.

La bénédiction nuptiale sera donnée par Mgr Lemaître, archevêque de Carthage, primat d'Afrique, aux deux jeunes couples.

L'Industrie minière de la Tunisie en 1928
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1929)

| 1928 | Plomb | Zinc | Totaux |
|----------|--------|--------|--------|
| Tunisie | 34.080 | 10.240 | 35.320 |
| Zaghouan | 4 | 837 | 841 |

ANNONCES CLASSÉES
(*L'Écho d'Alger*, 19 et 20 février 1930)

Société minière achèterait four Oxland. Faire offres au Syndicat lyonnais nord-africain, 24, rue Es-Sadikia, Tunis.

Les mines de zinc de la Tunisie par rapport à la nouvelle entreprise Coley

par M. O. W. ROSKILL.

(Revue de l'industrie minière, 1^{er} février 1932)

IV. — ZAGHOUAN

[59] Cette concession, qui se trouve à environ 57 km. au sud de Tunis, est exploitée par le Syndicat lyonnais nord-africain. Sa production a été quelque peu réduite au cours des années dernières. Le minerai se trouve dans un grand nombre de fractures du calcaire et la mine est surtout intéressante par la méthode originale employée pour le traitement du minerai de qualité inférieure dont la gangue est surtout formée par du calcaire. Le minerai est chauffé jusqu'à 700° par un brûleur [60] à mazout dans un four rotatif Oxland de 15 m. de longueur. Le four est capable de traiter de 0,80 à 1 tonne par heure ; la consommation normale d'huile lourde est de 85 litres par heure et la force motrice nécessaire à peu près 7 ch.

Le calcaire est transformé en chaux et le minerai, après être passé dans le four, tombe dans une cuve où la chaux est transformée en lait de chaux. Ce dernier passe sur un tamis (maille 1.020 m/m) où les particules grossières sont éliminées, et le liquide laiteux est conduit ensuite à des tables Wilfley où le minerai en boue est recueilli.

La récupération serait de 95 % ; le minerai à 13 % de zinc serait transformé en un concentré à 38-42 %. Le prix de revient serait d'environ 320 francs par tonne. Ce chiffre, cependant, exclut la possibilité de l'utilisation du procédé lorsque le prix du métal reste au-dessous d'environ 20 £ par tonne.
